

LA DEUXIÈME
CHARTRE DU PARC
NATUREL URBAIN
DE STRASBOURG
2019-2023

.....
PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PARTIE 1
CONTENU DE
LA CHARTE



Rue de l'Elmerforst

LE PARC NATUREL URBAIN, UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

De nombreux habitants et acteurs de Strasbourg, désireux de dessiner l'avenir de leurs quartiers, expérimentent depuis 2010 avec les élus et services de la Ville de Strasbourg et le soutien de l'association PNU, la mise en œuvre d'une démarche collective de Parc naturel urbain.

LE PNU ILL BRUCHE : UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT

Ce sont plusieurs dizaines d'acteurs et d'habitants des quartiers de l'Elsau, de la Montagne Verte et de Koenigshoffen qui contribuent depuis 2010 à faire vivre cette expérience inédite. Les liens entre ces trois quartiers s'en trouvent renforcés et les regards redécouvrent l'attractivité de ces espaces façonnés à l'origine par les rivières de l'Ill et de la Bruche puis urbanisés et apprivoisés par l'homme.

Commencée sur ce territoire « Ill Bruche », la démarche PNU s'est traduite dans une première Charte pour les années 2013 à 2016, que 148 personnes ont pu signer, s'engageant ainsi dans la mise en œuvre de ses orientations et de son programme d'actions. Cette première Charte a d'abord fait l'objet d'un bilan mené en 2017 grâce au soutien de l'Université de Strasbourg et du stage de Léa KINE*.

En 2018, trois rencontres du « Conseil des acteurs », en présence des élus, Martine JUNG en charge du PNU Ill Bruche et Luc GILLMANN, adjoint de quartier, ont permis de partager l'évaluation de cette Charte, de préparer un nouveau programme d'actions et d'écrire la nouvelle Charte du PNU.

*Formation Master 2 PSAUME -Projets et Sociologie de l'Aménagement de l'Urbanisme et de la Médiation en Environnement de l'Université de Strasbourg

LE PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG, C'EST QUOI ?

Inspiré des Parcs naturels régionaux, le Parc naturel urbain de Strasbourg est avant tout **une démarche** centrée sur la **confiance** en la capacité des acteurs qu'ils soient habitants ou institutionnels, associatifs ou économiques à construire ensemble un projet de développement local pour leur territoire en s'appuyant sur ses atouts patrimoniaux trop souvent méconnus.

Ancrée sur un territoire, la démarche PNU accompagne la volonté commune des différents acteurs locaux de valoriser, sur un temps long, ses richesses à la fois naturelles, historiques et culturelles.





Rue de l'Afrique

LE PNU ILL RHIN : UNE DYNAMIQUE QUI S'ÉLARGIT

A la demande de l'association PNU, la Ville de Strasbourg a engagé mi-2015 une extension du PNU sur les quartiers de la Robertsau et du Conseil des XV, dénommée depuis le PNU Ill Rhin. Plus de trente rendez-vous ouverts à toutes et tous ont ponctué ce travail. La phase de diagnostic s'est construite à partir de balades (re)découverte et de séances thématiques.

La phase d'élaboration d'un Livre blanc* s'est ouverte ensuite pour préciser les enjeux, valeurs, orientations et propositions d'actions. Enfin, la phase de traduction de ce Livre blanc en programme d'actions par les services de la Ville, a conduit à une présentation finale d'un projet de territoire pour ce PNU Ill Rhin en réunion publique le 14 juin 2018, en présence du Maire de Strasbourg, Roland RIES et de ses adjoints : Christel KOHLER, Nicole DREYER, Olivier BITZ et Françoise BUFFET.

Avec l'émergence de ce second projet, un nouveau défi s'ouvre pour le PNU de Strasbourg.



LA NOUVELLE CHARTE DU PNU DE STRASBOURG

La Charte du PNU de Strasbourg concrétise cette volonté d'agir, issue de l'intelligence collective et retranscrit l'essence des résultats de ce travail collaboratif.

Comparée à la précédente qui ne concernait que l'Ill Bruche, la nouvelle Charte du PNU de Strasbourg pose une base commune aux deux territoires de l'Ill Bruche et de l'Ill Rhin tout en déclinant un volet spécifique sur chacun d'eux.

Elle a été approuvée par le Conseil municipal du 25 février 2019.



Maison du PNU

*LE LIVRE BLANC

Pour chaque secteur, Ill Bruche et Ill Rhin, c'est la même méthodologie initiale qui a été utilisée, inspirée des « Ateliers de projet » développés dans le cadre de la politique strasbourgeoise de démocratie participative. Les dizaines d'acteurs et habitants inscrits aux Ateliers PNU Ill Bruche ou Ill Rhin ont produit un document appelé Livre blanc, regroupant les enjeux, valeurs, orientations

prioritaires et propositions d'actions pour leur territoire. La matière de ces Livres blancs a été croisée avec les politiques publiques et les moyens disponibles, ce qui a permis de définir les programmes d'actions inscrits dans cette Charte.

I. S'ENGAGER ENSEMBLE DANS UNE DEMARCHE DE PROJET DE TERRITOIRE

A l'écluse du Doernel

UNE CHARTE, POUR QUOI FAIRE ?

La Charte du PNU de Strasbourg rassemble les engagements des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg autour d'une démarche commune et de deux projets de territoire, l'un sur l'Ill Bruche et l'autre sur l'Ill Rhin. Sa durée de validité est fixée à 5 années, de 2019 à 2023. Cette Charte reste évaluable et renouvelable.

Elle constitue un cadre facilitateur pour les prochaines années, autant dans la mise en œuvre des orientations générales transcrites dans chacun des programmes d'actions, que pour développer les collaborations potentielles entre les différents acteurs du PNU.



Nouvelles signatures de la charte en avril 2015

La Charte du PNU vise un enrichissement expérimental et respectueux des politiques publiques. Par une écoute citoyenne renforcée, une connaissance approfondie et partagée du territoire, une méthode de co-construction et un rôle d'aiguillon, la démarche PNU s'efforce d'enrichir les politiques publiques existantes ou déjà engagées par la Ville ou l'Eurométropole de Strasbourg, mais parfois aussi les interpelle ou suscite le débat.

On notera par exemple la contribution qu'elle pourra apporter aux dispositifs suivants : « Plan climat air énergie et territoires », « Strasbourg grandeur nature » et « Strasbourg ça pousse », le nouveau classement UNESCO de la Neustadt, la politique agricole locale, le label Ville d'art et d'histoire et le nouveau Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine, la politique d'éducation à l'environnement et le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement, le nouveau Pacte de la démocratie à Strasbourg, le Plan Eco 2030, l'habitat participatif, les EcoQuartiers, le projet Archipel, les projets de rénovation urbaine, la feuille de route de construction bois, l'écoconstruction, la transition énergétique, le développement des modes de déplacement doux...

Autant de politiques publiques qui trouvent leurs manières de se décliner sur les territoires Ill Bruche et Ill Rhin. La dynamique participative et transversale suscitée par cette démarche peut avantageusement les orienter ou les compléter à un moment ou à un autre. Ainsi les projets spécifiques menés dans le cadre du PNU demeurent toujours articulés avec les politiques publiques et soumises aux arbitrages des élus.



Du pont Pierre Brousse

UN OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR FAIRE ÉMERGER LES POTENTIELS DE CES TERRITOIRES PATRIMONIAUX.

Les potentiels et difficultés de **l'ill Bruche**

Potentails

- L'importance de l'eau et des berges, des rivières et des canaux
- La qualité et la beauté des paysages
- L'histoire des sites
- Le potentiel de terre vivante
- Une population multiculturelle
- L'identité des quartiers de Koenigshoffen, la Montagne verte et l'Elsau : passé romain et industriel, la nature au bord de l'ill
- Certaines dynamiques économiques en réveil

Difficultés

- L'ilotage du territoire par les cours d'eau, les voies ferrées et routières
- Des pollutions de l'air, des sols, de la nappe, l'aléa inondation, des nuisances (bruit des infrastructures, déchets...)
- Des points noirs paysagers (passages sous l'autoroute et les voies ferrées...)
- Certaines dynamiques économiques en berne

Les potentiels et difficultés de **l'ill Rhin**

Selon les enquêtes menées sur ce quartier en 2017

Potentails

Petits commerces
Loisirs Architecture Pistes cyclables Calme Orangerie
Espaces verts
Forêts Marché Tranquillité Wacken
Ambiance village
piscines Proximité du centre
cours d'eau

Difficultés

Peu de commerces
Deal **Sur urbanisation** un peu excentré
Desserte transports en commun **Circulation** Béton
Pollution Difficulté de stationnement
Manque lieux de convivialité
Trop de voitures



jardin partagé du parc potager St Gall

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES PNU ILL BRUCHE ET ILL RHIN

Les travaux participatifs menés ont permis de définir des orientations pour ces territoires qui comportent des convergences et des spécificités, et sont présentées dans les tableaux suivants.

Les orientations générales issues de la charte du PNU **Ill Bruche** de 2013, toujours valides, sont reconduites pour cette nouvelle période 2019-2023

<p>VALORISER LE PATRIMOINE D'HIER ET DE DEMAIN, QU'IL SOIT NATUREL, ARCHITECTURAL OU URBAIN</p> <p>Préserver, restaurer les sites naturels et valoriser les paysages clés de manière « PNU compatible »</p> <p>Développer un programme « Jardins et vergers »</p> <p>Réinscrire le projet PNU dans le Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Reconquérir les paysages et valoriser le patrimoine remarquable</p> <p>Créer des cheminements, des circuits et développer les modes de déplacement doux</p>	<p>DÉVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ</p> <p>Promouvoir l'éducation à l'environnement, au patrimoine et au développement durable</p> <p>Réduire les pollutions, les nuisances et les déchets</p> <p>Développer les initiatives citoyennes, culturelles et solidaires « PNU compatibles »</p>	<p>IDENTIFIER ET DÉVELOPPER LES INITIATIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES «PNU COMPATIBLES»</p> <p>Faire connaître et promouvoir des actions de maîtrise énergétique et bioclimatique (projets d'éco-construction et d'éco-rénovation)</p> <p>Produire, transformer et/ou distribuer localement</p> <p>Soutenir les initiatives touristiques et économiques locales « PNU compatibles »</p>
--	---	--

POUR UN PNU VIVANT POUR TOUS

Développer l'identité du PNU, ses lieux vitrines, sa visibilité
 Construire les projets avec les habitants, forces vives, partenaires, services et élus de la Ville
 Animer le territoire de manière ouverte à tous (visites, pédagogie, les + PNU)
 Mettre en place des outils de gouvernance fonctionnels
 Communiquer sur les actions réalisées ou à venir



Square Tivoli

Les orientations générales issues du Livre blanc* du PNU **Ill Rhin** de 2017, sont les suivantes :

<p>UN ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL À PRÉSERVER ET VALORISER</p> <p>Protéger les espaces de nature et favoriser la biodiversité</p> <p>Préserver et valoriser les berges, plans d'eau et cours d'eau</p> <p>Conserver et faire connaître le patrimoine bâti</p> <p>Faire découvrir le territoire et transmettre ses valeurs</p>	<p>VERS UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE</p> <p>Maitriser l'évolution urbaine</p> <p>Améliorer la circulation et le partage de l'espace public</p> <p>Favoriser l'agriculture urbaine et l'interface ville-nature</p> <p>Développer une vie économique « PNU compatible »</p>	<p>AFFIRMER ET FAIRE VIVRE L'IDENTITÉ PNU ET UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE</p> <p>Faire vivre l'identité commune des territoires PNU</p> <p>Développer le lien social et l'expérimentation</p> <p>Soutenir l'art et la culture</p> <p>Favoriser une nouvelle gouvernance, communiquer et informer</p>
--	--	--

***LE LIVRE BLANC**

Pour chaque secteur, Ill Bruche et Ill Rhin, c'est la même méthodologie initiale qui a été utilisée, inspirée des « Ateliers de projet » développés dans le cadre de la politique strasbourgeoise de démocratie participative. Les dizaines d'acteurs et habitants inscrits aux Ateliers PNU Ill Bruche ou Ill Rhin ont produit un document appelé Livre blanc, regroupant les enjeux, valeurs, orientations

prioritaires et propositions d'actions pour leur territoire. La matière de ces Livres blancs a été croisée avec les politiques publiques et les moyens disponibles, ce qui a permis de définir les programmes d'actions inscrits dans cette Charte.





Ile Weiler

DES PROJETS DE TERRITOIRES À MENER COLLECTIVEMENT

Chaque acteur du territoire est libre de signifier s'il souhaite encourager et appuyer, dans la durée, les orientations et la réalisation des actions du PNU. Il signe alors une fiche d'engagement adaptée à son statut.

Six types d'acteurs avaient déjà été identifiés lors de la première Charte du PNU Ill Bruche :

- **Maire de Strasbourg**
- **Particuliers** : habitants des quartiers concernés ou jardiniers
- **Associations** : associations de résidents, sportives, environnementales, sociales, qu'elles soient locales ou s'intéressant à un territoire plus vaste...
- **Professionnels ou acteurs socio-économiques** : entrepreneurs, commerçants, restaurateurs, hôteliers, professions médicales, agriculteurs...
- **Acteurs de l'aménagement du territoire** : architectes, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, gestionnaires d'espace (département, CREPS, grands propriétaires), services de l'Eurométropole de Strasbourg, organismes de conseil (CAUE...), Chambres, écoles d'ingénieur, d'architecture, laboratoires de l'Université de Strasbourg ...
- **Visiteurs ou usagers occasionnels** : habitants d'un autre quartier ou d'une commune limitrophe, curieux, découvreurs d'authentique, d'insolite, de nature, sportifs, promeneurs, touristes...

Deux nouveaux types d'acteurs ont été proposés pour cette nouvelle Charte :

- + **Acteurs de l'éducation** : petite enfance, école, collège et lycée
- + **Acteurs de l'éducation populaire et à l'environnement** : centres socio-culturels ou structures proches comme le centre social Rotterdam, PAR ENchantement, le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement de Bussierre.

Ces fiches d'engagement ont été construites à partir du bilan des fiches de la première Charte Ill Bruche et d'une séance de travail avec les acteurs du PNU des deux secteurs.

Les organismes ayant participé à la construction de cette nouvelle Charte, aux côtés d'habitants volontaires, d'agents et d'élus de la Ville de Strasbourg soutenant la démarche PNU sont les suivants :

Partenaires

Ill Bruche

Koenigshoffen demain, AREL, CAS, ASCPA, CSC Camille Claus, de la Montagne verte, de l'Elsau, PAR Enchantement, Foyer culturel et sportif St-Arbogast, Communauté Emmaüs Abbé Pierre, Jardin de permaculture St-Gall, Jardin Fridolin, Germes d'Espoir, Ecole Mikaël, La Fabrique, Libre objet, CREPS, EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, Horizone, Solares Bauen, CREPS, Le Labo des partenariats, Conseil de quartier Koenigshoffen- Montagne Verte-Elsau

Partenaires communs aux deux secteurs : Association PNU, SINE (gestionnaire du CINE de Bussierre), ZONE Non Aedificandi, Haies vives d'Alsace, La Maison du Compost, CEAAC, Club Vosgien, l'Université de Strasbourg

Ill Rhin

ADIQ, ADIR, ASSER, CARSAN, Association Joncs Chasseurs, CSC l'Escale, CS Rotterdam, APOLLONIA, Cadre 67, Association de pêche du Rohrkopf, ANSAB, Agriculteurs et maraichers, Conseil de quartier Conseil des XV, Conseil de Quartier Robertsau-Wacken

II. LA DÉMARCHE DU PNU

Berge de l'Ill

POUR UN TERRITOIRE VIVANT, SOLIDAIRE ET DES PROJETS CO-CONSTRUITS

DÉVELOPPER UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉCHELLE HUMAINE ET SOLIDAIRE AVEC D'AUTRES TERRITOIRES

Le PNU est un projet de territoire à échelle humaine, renforçant l'identité des quartiers et les reliant les uns aux autres, ainsi qu'aux quartiers ou communes limitrophes. Il favorise ainsi le développement des relations de proximité.

La démarche PNU est transversale à toutes les thématiques et cherche à prendre en compte le plus de facettes possibles des territoires : sociale, environnementale, économique, éthique, selon les principes de développement durable et les nécessités d'évoluer dans tous ces domaines.



Rénovation du Square Nicolas Appert

Le PNU est un projet de territoire solidaire avec d'autres territoires sur plusieurs plans :

- au niveau hydraulique avec les communes en amont ou en aval de l'Ill et de la Bruche ;
- au niveau de la biodiversité pour préserver et valoriser la trame verte et bleue de l'agglomération et le tissu

naturel urbain de Strasbourg, les réservoirs de biodiversité comme la Réserve naturelle de la Robertsau, et ainsi relier les espaces végétalisés du PNU aux autres secteurs de Strasbourg et de l'agglomération ;

- au niveau fonctionnel en ce qui concerne les déplacements, notamment les modes doux ou collectifs, le développement urbain et socio-économique ;
- au niveau du développement local, en encourageant des démarches similaires sur d'autres territoires, dans l'agglomération, ailleurs en France ou à l'étranger ;
- au niveau de la transition énergétique, en s'engageant pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Le concept de Parc naturel urbain se consolide progressivement par l'expérience et l'évaluation, mais aussi par la confrontation à d'autres expériences existantes, similaires ou complémentaires comme celles des Parcs naturels régionaux ou celles des autres PNU de France ou Parcs périurbains d'Europe.

LES VALEURS FONDATRICES DU PNU

- **Les valeurs spécifiques au PNU Ill Bruche :**
éthique et responsabilité

- **Les valeurs communes :** respect et partage

- **Les valeurs spécifiques au PNU Ill Rhin :**
collectif, engagement, transmission, beauté, liberté



PNU en fête au Parc Schweitzer, avril 2015

CONDUIRE UN PNU OÙ HABITANTS, ASSOCIATIONS ET ACTEURS LOCAUX SONT AU CŒUR DU PROJET

Depuis ses débuts en 2011, la démarche PNU est ouverte à toutes et tous et co-construite avec les acteurs volontaires, et pour la plupart signataires de la Charte. Ce principe de travail collaboratif a été expérimenté lors des séances préparatoires de définition des projets PNU, ainsi qu'en 2018 pour élaborer le nouveau Pacte pour la démocratie à Strasbourg.

L'évaluation menée en 2017 sur la première Charte du PNU III Bruche a montré l'intérêt de généraliser cette approche. Ses bénéfices se retrouvent en termes d'appropriation citoyenne des projets et d'ajustement des réponses apportées aux attentes des citoyens. Elle contribue à inventer une nouvelle relation entre les différents acteurs en offrant une interface de confiance.

- Cette expérience de co-construction est appelée à se poursuivre autant que possible dans la mise en œuvre des nouveaux projets inscrits dans les programmes d'actions III Bruche et III Rhin ;
- Les projets menés dans ce cadre privilégient les partenariats entre acteurs et avec la Ville ;
- Ils mettent en œuvre une pédagogie adaptée aux différents publics et source de créativité collective ;
- La démarche PNU cherche à apporter de la visibilité aux actions menées par des actions de communication et d'information ;
- Ils tentent de répondre ainsi plus largement à l'intérêt général.

QU'EST-CE QUE LE PNU APPORTE DE PLUS ?

La valeur ajoutée innovante des projets dans le PNU relève également des six leviers transversaux suivants, les + PNU :

- Le mode participatif

- La solidarité et le partage
- L'intergénérationnel
- L'artistique et le culturel
- L'économique et le social
- Le pédagogique et le ludique

Enfin, tous les projets du territoire ne bénéficient pas forcément d'une dynamique de co-construction. Ils sont alors plus traditionnellement soumis à la concertation pour recueillir des avis, ou à une simple information des habitants et des acteurs locaux.

DÉVELOPPER LES PROJETS AVEC UN ESPRIT NOVATEUR, PRAGMATIQUE ET UNE SOUPLESSE DE FONCTIONNEMENT

Le PNU est aussi un territoire laboratoire. La démarche PNU privilégie l'expérimentation, le suivi des actions dans le temps, l'adaptation et l'évaluation, pour tirer des leçons des expériences menées et pouvoir dupliquer ou reproduire ce qui fonctionne.

« Co-construire = mobiliser, fédérer et construire un projet entre acteurs locaux, citoyens, élus, et services municipaux. »



Le Village des utopies, une œuvre d'art en mode participatif de Fredj Cohen avec les 3 centres socio-culturels du PNU.



III. DES OUTILS COLLABORATIFS

L'ARCHITECTURE DU PNU : DES « RENDEZ-VOUS » AUX DÉCISIONS

- **Des rendez-vous réguliers ouverts à toutes et tous** (PNU en fête, Journées du patrimoine, visites...), pour faire découvrir au plus grand nombre les territoires et leurs acteurs, la démarche PNU et les projets menés ;
- **Des ateliers PNU thématiques à la carte** pour co-construire la plupart des projets cités dans les programmes d'actions ;
- **Deux « Conseils des acteurs », l'un pour l'ill Bruche, l'autre pour l'ill Rhin**, se réunissent au moins une fois par an et selon les nécessités, pour échanger et s'informer sur les avancées des ateliers thématiques et des projets menés, assurer un suivi des projets dans le temps, faciliter les engagements et collaborations entre acteurs, orienter les porteurs de projet, signer la Charte du PNU et vérifier l'utilisation de l'identité graphique du PNU par les différents acteurs. Ils sont présidés par les élus de référence de chaque PNU. Tous les participants aux Ateliers thématiques y sont invités.

- **Un Comité de pilotage par PNU**, présidé par l'élu référent de la Ville, prend ou prépare les décisions nécessaires à l'avancée du projet PNU dans son ensemble et des projets spécifiques : partenariats, événements, délibérations à présenter aux Conseils municipal ou de l'Eurométropole, budget, moyens de la Mission PNU, engagements des partenaires co-financeurs, communication. Un ou plusieurs représentants des Conseils des acteurs y sont invités.

DES MOYENS POUR ANIMER LA DÉMARCHE

- Une Mission PNU**, architecte du projet PNU au quotidien, vise :
- L'appropriation du projet du PNU par les habitants et les acteurs locaux en veillant à l'élargissement des cercles d'acteurs ;
 - L'écoute des propositions, des idées, des projets des acteurs en contribuant à une plateforme territoriale d'échanges et de conseils ;

- L'assistance technique et la facilitation de projets « PNU structurants » ou « PNU compatibles » par une mise en synergie des acteurs et des éventuels financements ;
- Le pilotage de l'équipe projet PNU de l'Eurométropole en lien avec les partenaires mobilisés ;
- L'animation des RDV PNU, Ateliers thématiques, Conseils des acteurs et Comités de pilotage.

Des sites phare : la Maison du PNU à la Tour du Schloessel, l'Octroi de l'Orangerie...

- La Maison du PNU assure une mission de promotion du PNU, d'accueil des publics, de formation, d'information et de soutien aux initiatives économiques, sociales et environnementales locales, au service de la vie des territoires, des acteurs, et du PNU ;
- Une structure de gestion de la Maison du PNU est mise en place et associe les partenaires volontaires ;
- Un projet inspiré de la Maison du PNU est mis en place pour l'Octroi de l'Orangerie.

Tour du Schloessel

LE 2^{ÈME} PROGRAMME D' ACTIONS

Un engagement budgétisé dans la durée

- Un budget de fonctionnement annuel pour la communication, le développement de projets en prestation ou en partenariat subventionné, la gestion de la Maison du PNU et de l'Octroi ;
- Un budget d'investissement pour engager la réalisation des programmes d'actions 2019-2023 :

PNU III Bruche

2 M€ environ de la Ville de Strasbourg et une participation de l'Eurométropole pour ses compétences propres de près de 2 M€ ;

PNU III Rhin

2 M€ environ de la Ville de Strasbourg et une participation de l'Eurométropole pour ses compétences propres de 1 M€ ;



- Le budget participatif mis en place en 2018 dans le cadre du Pacte pour la démocratie à Strasbourg pourra aussi être sollicité par les habitants des quartiers.

1/ Raconter le PNU III Bruche : favoriser la découverte de ses patrimoines naturels et urbains par tous les publics, et renforcer l'écocitoyenneté

- Renforcer les actions d'écocitoyenneté comme les nettoyages citoyens et éveiller à la prévention des déchets, avec les services de la Ville, les habitants, les associations ;
- Développer des formations écoresponsables, par exemple sur les manifestations, l'éco-consommation, l'adaptation du bâti existant au changement climatique ;
- Développer un projet d'éducation à l'environnement avec les centres socio-culturels et le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement de Bussierre ;
- Expérimenter le « PNU compatible » (conformité aux orientations du PNU III Bruche) pour la nouvelle école en nature programmée rue Jean Mentelin, ainsi que pour d'autres projets éducatifs (écoles primaires et collège de l'Elsau), promouvoir le label « Eco-école »...
- Mettre à jour et enrichir les outils de communication : outil internet interactif et collaboratif, panneaux d'accueil et balisage des parcours, plaquettes de découverte sur le patrimoine naturel et bâti, mise en valeur de l'histoire de l'Elsau et des grands ensembles... ;

- Développer et renforcer les Rendez-vous du PNU (PNU en fête, Journées du patrimoine, café interassociatif,...), les possibilités de visites du PNU, et chercher à former des guides locaux... ;
- Développer des stratégies d'accessibilité de certains parcours pour les personnes à mobilité réduite ;
- Animer la Maison du PNU comme lieu ressource de référence au service des acteurs du développement local et durable des territoires et du grand public.

2/ Faire de l'Elsau un EcoQuartier (cf. label national), en réhabilitation, et valorisant le patrimoine naturel : III, prairies, berges, jardins, balcons, éco rénovation, déplacements en modes doux, en s'appuyant sur le projet de renouvellement urbain et le Plan climat air énergie territoires de l'Eurométropole

- Construire un plan guide paysager des espaces ouverts de l'Elsau, compatible avec le plan guide de renouvellement urbain, comprenant les reprises de voiries (rue Michel Ange, rue Raphaël,...) ;





L'Elsau, futur EcoQuartier en réhabilitation

2019-2023 DU PNU ILL BRUCHE

- Promouvoir une appropriation plurielle des espaces publics, en utilisant par exemple des chantiers participatifs et en favorisant de nouveaux usages (ex : Folies du Muhlbach, Village des utopies...);
- Promouvoir de nouvelles activités : l'écoconstruction, notamment l'utilisation du bois pour améliorer l'image du quartier, des activités d'économie sociale et solidaire, une ferme urbaine, l'éco pâturage, le jardinage, le maraîchage...

3 / Valoriser les sites et paysages, notamment dans un esprit d'adaptation et de lutte face au changement climatique

Les berges de la Montagne Verte

- La berge rive gauche de la Bruche vers Eckbolsheim et la Holtzmatt (sentier piéton);
- Le Canal de la Bruche : offrir un lieu de repos déchargeant la voie cyclable, et en lien avec le Conseil départemental gestionnaire, signaler les accès au camping;
- La confluence de l'Ill et de la Bruche, à partir du Village des utopies;
- Berges de l'Ill : rue Raphaël, quai de Traenheim, quai du Murhof... recomposition et qualification des espaces publics;
- La voie d'eau : mettre en place des lieux d'accès aux berges pour la mise en eau des bateaux, des pontons de pêche accessibles aux handicapés, et envisager si possible une baignade en rivière, une guinguette mobile...;

Les terrasses de Koenigshoffen

- Folies du Muhlbach : extension et adaptation des installations végétales, en lien avec les projets liés;
- Future école rue Jean Mentelin « PNU compatible » : cours, jardins, cuisine, parvis...;
- Muhlbach de Koenigshoffen : restauration du Muhlbach et équilibre des débits de ses deux bras;
- Nouvelles liaisons vertes s'appuyant sur la réussite de la piste des 4 rivières ou le principe de « ruelle verte » : Cronenbourg-Chartreuse-Jean Mentelin-Holtzmatt, Mentelin-Capucins-Fridolin, traversée Nord du Cimetière St-Gall, Camping-Station de tram Porte des romains-Gare, préfigurant les promenades des terrasses de Koenigshoffen;
- Chartreuse : co-construction du futur square le long de la voie cyclable;
- Secteur St Gall : dépollution de la nappe phréatique et maillage des sentiers;
- Porte et Parc des Romains : améliorer cette porte d'entrée du PNU à partir de la nouvelle station de tram, d'un nouveau Parc des Romains, et rendre visible le passé romain du secteur (accompagnement artistique, résultats des fouilles archéologiques, paysage...).





Ecole de musique du CSC de la Montagne Verte sur la scène de l'Abri de Rouille, Avril 2018

PROJETS DU PNU

4/ Veiller à un développement équilibré du territoire entre nature, agriculture urbaine, habitat et économie, et différentes fonctions urbaines associées, par des actions conjointes des acteurs publics et privés

- Réviser l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du PNU inscrite au PLU ;
- Suivre et orienter les évolutions du territoire : urbanisme, qualité et quantité de la biodiversité, des arbres, de la faune, observatoire de la fréquentation, inventaires des ressources pour des projets ;
- Poursuivre la dynamique du réseau d'acteurs notamment pour faire vivre les espaces publics valorisés : Théâtre de verdure, Square Appert, Village des utopies, Folies du Muhlbach...

5/ Contribuer à développer une économie locale « PNU compatible »

- Valoriser et ouvrir le site Gruber, principalement comme pôle d'activité patrimonial ;
- Mener un projet pour la Villa Schweitzer (appel à projets,...) ;
- Développer les initiatives économiques et le pouvoir d'agir des organismes et des habitants, notamment à partir de la Tour du Schloessel, par exemple par un label ;
- Encourager la production d'énergie locale, l'éco rénovation, la construction bois... ;
- Développer les usages de la voie d'eau, les liens avec le camping, la promotion de Strasbourg ville verte ;
- Lancer des appels à projet pour réactiver l'usage de lieux patrimoniaux.





Au bord du Canal de la Marne au Rhin

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2019 -

1/ Raconter le PNU ILL RHIN : favoriser la découverte de ses patrimoines naturels et urbains pour tous les publics

- Définir et baliser des parcours de promenade découverte du PNU Ill Rhin ;
- Concevoir des plans de repérage et installer des panneaux d'accueil ou d'interprétation, y compris entre les deux secteurs du PNU de Strasbourg ;
- Concevoir, éditer, diffuser des outils de découverte sur les patrimoines du PNU Ill Rhin et leur gestion ;
- Contribuer à la mise en valeur des cités Rotterdam, Spach, Ill, Ungemach et Chasseurs –Joncs, incitant à leur compréhension et à leur visite ;
- Diffuser l'information du PNU par les moyens appropriés à étudier, en complémentarité avec les autres démarches locales «Strasbourg grandeur nature», «Plan Climat», «Démocratie participative» et les journaux existants des quartiers ;
- Contribuer à l'animation collective des territoires par des visites ou des aménagements adaptés.

2/ Faire émerger et mettre en œuvre les projets favorisant les liens entre habitants, agriculteurs, maraichers et jardiniers

- Mettre à jour les conditions de réussite d'une agriculture urbaine (notamment le maraichage), limitant les atteintes à la biodiversité ;
- Accompagner les agriculteurs et maraichers de la Robertsau pour faciliter leur reconnaissance par les habitants et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement ;
- Continuer à accompagner l'évolution des pratiques des jardiniers vers le respect de la biodiversité ;
- Continuer à développer les dynamiques de jardins partagés, de végétalisation de l'espace public ou privé, de compostage.

3/ Valoriser les sites et paysages, notamment dans un esprit d'adaptation et de lutte face au changement climatique (plantations et maillages des promenades près de chez soi)

3a/ Les sites et paysages exceptionnels

- Traiter les paysages de la ceinture verte et du canal de la Marne au Rhin pour mailler le site et amoindrir l'effet frontière du Canal : cadrer les orientations paysagères et opérationnelles et mener des projets de préservation ou de valorisation paysagère et fonctionnelle dont par exemple :
 - Piste cyclable (rocade) au Nord du Canal avec perméabilités vers les jardins de la Fourmi ;
 - Voie verte au Sud du Canal avec des perméabilités vers l'Orangerie ;
 - Parc du barrage de l'Aar et deux passerelles (Archipel) ;
 - Rue Pierre de Coubertin ;
 - Ouvrir certains passages stratégiques dans les lotissements de jardins familiaux ;
 - Le Parc SFORZA (visites accompagnées), le Bois du Doernel, en réserve de biodiversité.





Le cimetière Nord

2023 DU NOUVEAU PNU ILL RHIN

- Le Muhlwasser et notamment sa rive droite : articuler les enjeux de fonctionnement hydraulique, de biodiversité, de paysage et développer des promenades de proximité adaptées ;

- Les grands paysages avec :
 - De nouveaux lieux de promenade : lisière Est du Canal des Français, arrière du Fuchs am Buckel, berges de l'Ill, berges du Hellwasser ;
 - Des plantations de haies vives, des vergers, des prairies pour le pâturage...

3b/ Le petit patrimoine

- Convertir l'Octroi de l'avenue de l'Europe en un lieu pour le PNU : accueil, documentation, réunion, travail, stockage, gestion collaborative... ;
- Valoriser l'existant et le renforcer : arbres importants, vergers, berges, bois, zones humides, réserves de biodiversité, jardins de devant, points de vue, en respectant dans la mesure du possible, la qualité des paysages, les continuités douces ;
- Elargir la mise en application du principe suivant aux différentes interventions sur le territoire : d'abord éviter, sinon réduire ou compenser les atteintes à la biodiversité ;
- Identifier et faire connaître les réalisations exemplaires : clôtures, opérations bien intégrées au paysage urbain, voies douces de desserte locale.

4/ Veiller à un développement équilibré du territoire, entre nature, agriculture, habitat et les différentes fonctions urbaines, par des actions conjointes des acteurs publics et privés

- Contribuer à structurer et enrichir des recensements patrimoniaux participatifs, naturels et urbains ;
- Inscrire les orientations retenues pour le territoire du PNU Ill Rhin dans le PLU au travers d'OAP ou d'autres outils adaptés du PLU ;
- Veiller, suivre et accompagner l'évolution des territoires dans le but de préserver les équilibres entre leurs différentes fonctions ;
- Mieux signaler et/ou développer les itinéraires cyclables ou simplement piétons, notamment en bout d'impasses (concept de ruelles vertes...) ;
- Préserver et développer la végétalisation de la ville, dans les espaces publics et privés, notamment des cœurs d'îlots des secteurs très minéraux, pour tempérer les chaleurs d'été.

5 / Contribuer à développer une économie locale « PNU compatible »

- Préserver la vitalité économique et touristique de ces quartiers (accueil de visiteurs, utilisation de la voie d'eau, vente de produits maraichers locaux, santé, commerces, restauration, Europe, Ville verte...) ;
- Intégrer aux projets d'habitat des activités économiques et sociales compatibles ;
- Favoriser les initiatives locales compatibles avec les objectifs du PNU ;
- Poursuivre le dialogue entre habitants et industriels (activités portuaires, papeterie LANA), artisans, commerçants, professionnels de la santé, artistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, agriculteurs, par des visites, portes ouvertes, ventes d'usine ou locales, et notamment l'aide du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles –SPPI.



PROJETS DU PNU ILL RHIN



IDENTIFIÉS (2019-2023)

- Sites patrimoniaux / points de vue**
- ★ patrimoine bâti
 - ★ patrimoine naturel/agricole
 - ★ patrimoine hydrographique
- Sites à valoriser**
- ↔ Muhlwasser rive droite
 - vannes de la papeterie
 - 🌊 rives du canal, confluences, écluse, ceinture verte, Institutions européennes
 - 🌿 installations agricoles et pâturages
 - 🌾 surfaces agricoles
 - 🌳 parcs, forêts, boisement
 - 🏡 installations sportives, jardins familiaux, cimetières
- Liaisons à valoriser**
- 🟡 tour du PNU III Rhin indicatif
 - 🔴 tronçons manquants
 - 🟣 extension du tram en cours (2019)
- Future réserve naturelle**
- 🌿 périmètre de la réserve
- Développement urbain**
- 🟤 projets très récents ou en cours
 - 🟡 zones à urbaniser, classées au PLU en U, AU, EU
- Déplacements : tracés réservés au PLU**
- 🚊 pour extension tram et transport en commun
 - 🛣️ voie de lisière Est
- Fond de plan**
- 📏 limites communales
 - 🚊 lignes de tram
 - 🇫🇷🇩🇪 frontière France-Allemagne





CONTACT

BÉATRICE PIPART

VILLE DE STRASBOURG, MISSION VILLE EN TRANSITION,
DIRECTION URBANISME ET TERRITOIRE

Téléphone : **+33 (0)3 68 98 73 36**

Courriel : beatrice.pipart@strasbourg.eu

Adresse postale : **1, Parc de l'étoile 67 000 Strasbourg Cedex**

Crédit Photo : Patrick BOGNER, Geneviève ENGEL, Philippe STIRNWEISS,
Jérôme DORKEL, Alban HEFTI pour la Ville ou l'Eurométropole de Strasbourg

**LA DEUXIÈME
CHARTRE DU PARC
NATUREL URBAIN
DE STRASBOURG
2019-2023**

.....
PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PARTIE 2
**LES ENGAGEMENTS
DES ACTEURS**





**Les acteurs du PNU de Strasbourg s'engagent ensemble
pour faire vivre la Charte du PNU de Strasbourg,
chacun selon son statut.**

- P4. VILLE DE STRASBOURG**
- P5. PARTICULIER : HABITANT, JARDINIER**
- P6. VISITEUR OU USAGER OCCASIONNEL**
- P7. ASSOCIATION**
- P8. PROFESSIONNEL ET ACTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE**
- P9. ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- P10. ACTEUR DE L'ÉDUCATION : PETITE ENFANCE, ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE**
- P11. ACTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET À L'ENVIRONNEMENT**



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

VILLE DE STRASBOURG

Je signe la charte du PNU Ill Bruche en tant que **MAIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG**, mandaté par le Conseil municipal du et engagé aux côtés des agents des services de l'Administration de l'Eurométropole, dans la réussite des projets de territoires Ill Bruche et Ill Rhin du PNU de Strasbourg, pour la période 2019-2023.

La Ville de Strasbourg met en œuvre, dans le respect des orientations générales et de la démarche du PNU de Strasbourg, les programmes d'actions 2019-2023 qui visent à :

1- Raconter les PNU Ill Bruche et Ill Rhin, favoriser la découverte de leurs patrimoines naturels et urbains pour tous les publics, renforcer l'écocitoyenneté sur le PNU Ill Bruche ;

2a- Faire de l'Elsau un EcoQuartier (cf. label national), en réhabilitation et valorisant son patrimoine naturel : Ill, prairies, berges, jardins, balcons, éco rénovation, déplacements en modes doux, en s'appuyant sur le projet de renouvellement urbain et le Plan climat air énergie territoires de l'Eurométropole ;

2b- Faire émerger et mettre en œuvre les projets favorisant les liens entre habitants, agriculteurs, maraichers et jardiniers sur l'Ill Rhin ;

3a- Valoriser les sites et paysages dans un esprit d'adaptation et de lutte face au changement climatique ;

3b- Mettre à disposition des lieux pour des activités « PNU compatibles » et le rayonnement du PNU : Tour du Schloessel, Octroi de l'Orangerie,...

4- Veiller à un développement du PNU alliant le renforcement de la biodiversité et la qualité urbaine et paysagère ;

5a- Contribuer à développer une économie locale « PNU compatible » ;

5b- Lancer des appels à projet pour la réactivation de lieux patrimoniaux.

La Ville de Strasbourg agit aux côtés des services de l'Eurométropole pour résorber les points noirs environnementaux tels que les dépôts de déchets, décharges sauvages, sols souillés ou pollués.

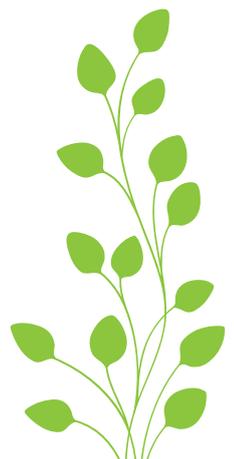
La Ville de Strasbourg met en œuvre ces actions sur le mode de la co-construction, confirme le fonctionnement du Conseil des acteurs du PNU Ill Bruche et instaure un nouveau Conseil des acteurs du PNU Ill Rhin.

La Ville de Strasbourg propose un mode d'engagement spécifique complétant cette Charte du PNU pour les élus et agents volontaires de la Ville de Strasbourg et voire, au-delà.

La Ville de Strasbourg veille à permettre la réussite des engagements des autres acteurs signataires et valorise leurs engagements par ses outils de communication.

Date :

Signature :



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE TERRITOIRES, TERRITOIRES DE PROJETS

PARTICULIER : HABITANT, JARDINIER

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain, à sa démarche participative. Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus. Je choisis les items suivants pour m'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 8) :

Découvrir le PNU et participer à la vie du PNU

- Je découvre la démarche, les sites et les acteurs du PNU : qui fait quoi ? où ? comment ?
- Je fais découvrir la démarche, les sites, les acteurs du PNU à mes relations, enfants et jeunes.
- J'observe et j'accueille la flore et la faune sauvage avec respect, je propose à la Ville des projets « Strasbourg ça pousse » de végétalisation de l'espace public.
- Je me tiens informé sur la vie du territoire, fais part de mes idées, mes interrogations, critiques et donne mon avis.
- Je participe à la vie associative et culturelle locale et encourage les pratiques écoresponsables dans les structures locales où je suis engagé.
- Je cherche à connaître les commerçants, artisans, restaurants du PNU et j'achète localement et notamment des produits fabriqués localement.

Adopter un mode de vie responsable

- Je respecte les sites et rapporte mes déchets chez moi, par exemple, je n'abandonne pas mes mégots par terre ou je participe aux chantiers de nettoyage citoyens.
- Je m'efforce de limiter les déchets à la source et à éviter

le gaspillage (par exemple je mets un « Stop pub » sur ma boîte aux lettres, j'achète des produits frais et non emballés...).

- Je me forme aux méthodes naturelles de jardinage et de compostage (cf. Lettre du Club « Compostage et jardinage au naturel », formations au CINE, La Maison du Compost...) et les mets en pratique dans les espaces que je jardine : mon balcon, mon jardin ou le pied d'arbre près de chez moi, je composte mes déchets organiques, j'évite les pesticides et les engrais chimiques, je limite l'imperméabilisation des sols.
- Je ramasse les déjections de mon chien, j'encourage d'autres propriétaires de chiens à faire de même, je récupère et diffuse des sachets à crottes, mon chien utilise les aires d'ébat, les canisites et respecte les espaces réservés aux enfants et aux familles.

Je privilégie mes déplacements à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage, notamment pour mes trajets quotidiens et mes courses.

J'utilise les offres locales pour mes pratiques sportives, artistiques.

Je sollicite des conseils écoresponsables en cas de projet sur mon logement.

Faire connaître le PNU et les pratiques responsables

Je sensibilise mes voisins au respect des espaces publics et privés et de l'environnement, par exemple en rappelant les consignes de tri des déchets dans le local poubelle de mon immeuble.

J'encourage mon entourage à jardiner au naturel et à composter individuellement ou collectivement et les mets en contact avec les personnes ressources.

J'invite mes voisins à jardiner avec moi, j'échange des graines et des plants avec mes voisins et privilégie des graines et des plants bio ou d'origine locale.

Date :

Signature :

LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

VISITEUR OU USAGER OCCASIONNEL

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Qualité :

Adresse :

.....

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus. Je choisis les items suivants pour m'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

Découvrir et faire découvrir la vie du PNU

- Je découvre la démarche, les sites, les acteurs du PNU Ill Bruche, du PNU Ill Rhin.
- J'observe et j'accueille la flore et la faune sauvage avec respect.
- Je fais découvrir la démarche, les sites, les acteurs du PNU à mes relations, enfants et jeunes.
- Je parle du PNU de Strasbourg et de ses valeurs à mon entourage et je conseille cette destination.
- Je poste des photos de mes découvertes dans le PNU sur les réseaux sociaux.

Adopter un mode de vie responsable

- Je respecte les sites, la faune et la flore et rapporte mes déchets à la maison.
- Je privilégie mes déplacements à pied, à vélo, en transport en commun.
- J'adopte des pratiques éco-responsables.

Participer à la vie locale du PNU

- Je participe dans le PNU à des opérations de nettoyage des espaces publics du PNU.
- Je participe, dans le PNU, à des chantiers participatifs, des RDV, des ateliers, des actions bénévoles.
- Je fais part de mes idées, mes observations, mes interrogations, mes critiques, donne mon avis, fais des propositions sur les projets et la vie dans les quartiers.
- Je participe à la vie associative et culturelle locale et encourage les pratiques écoresponsables dans les structures locales où je suis engagé.
- Je cherche à connaître les commerçants, artisans, restaurants du PNU et j'achète localement et notamment des produits fabriqués localement.

Date :

Signature :



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ASSOCIATION

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Représentant de l'association :

Adresse :

E-mail :

L'association adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg et tenter d'y participer activement. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 7) :

Découvrir et faire découvrir le territoire du PNU, sa démarche, ses acteurs

- Organiser des activités ou des visites, ouvertes à toutes et tous, si possible intégrées au programme d'animation du PNU de Strasbourg.
- Inscrire la Charte du PNU dans son projet d'association, mobiliser les acteurs de l'association, devenir porte-parole du PNU.
- Découvrir et promouvoir les activités artistiques, culturelles et économiques existantes dans les quartiers et encourager les activités nouvelles en lien avec le PNU Ill Bruche ou Ill Rhin.

Développer des pratiques responsables

- Développer les réflexes « transports collectifs », « marche », « vélo », « véhicules partagés » dans ses pratiques associatives.

- Participer à des enquêtes, des campagnes d'inventaires participatifs sur la faune et la flore, ou des mesures diverses pour contribuer à l'augmentation des connaissances locales et mieux gérer les milieux.
- Organiser ses manifestations de manière éco-responsable.
- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » en cas de gestion d'espaces de nature.

Promouvoir des projets spécifiques

- Accompagner des habitants ou des groupes d'habitants dans la démarche « Strasbourg ça pousse » : végétalisation des pieds d'arbres, participation à des jardins partagés, potagers urbains, plantations d'arbres ou de vergers collectifs, compostage.
- Prendre en charge des temps d'animation à la Maison du PNU de la Tour du Schloessel ou de l'Octroi de l'Orangerie (à compter de son ouverture).
- Choisir un site du PNU pour y organiser des journées de nettoyage périodiques et s'impliquer dans sa gestion avec le soutien des services municipaux.

Contribuer à la vie locale

- Développer des activités inter associatives et de mutualisation dans le cadre du développement durable (événements, achats partagés, partages de compétences, chantiers...);
- Porter des débats, des enquêtes pour mieux connaître et mixer les besoins des habitants ;
- Identifier les besoins locaux (ex : arceaux à vélo, culturels...) et les transmettre à la Direction de territoire ou à l'adjoint de quartier ;
- Se rendre disponible afin de siéger, sur invitation, au Comité de pilotage du PNU comme porte-parole des acteurs du PNU.

Date :

Signature :

L'association signataire de la Charte pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

PROFESSIONNEL ET ACTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Représentant la structure :

Adresse :

E-mail :

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg par l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

- Découvrir la démarche PNU, les lieux et les acteurs du PNU : « qui fait quoi ? », « où ? », « comment ? », et inciter ses employés, ses collègues ou ses clients à faire de même.
- Participer à des temps de découverte, des portes ouvertes thématiques (artisanat, métier de la bouche, santé, artistes, éducation ...).
- Valoriser ses locaux, par une intégration paysagère favorisant la biodiversité et la mise en valeur du patrimoine.

- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » en cas de gestion d'espaces de nature.
- Adopter des pratiques éco-responsable.
- Inciter ses employés et ses clients à participer à des opérations de nettoyage des espaces publics ou à des chantiers participatifs, des enquêtes, à adopter des écogestes, à éviter le gaspillage, à participer à des actions de valorisation du territoire.
- Favoriser l'échange de matériaux, la réutilisation et le recyclage des déchets (en lien notamment avec Emmaüs et ENVIE ...).
- Mettre son savoir-faire au service du territoire, par des formations ou des conférences utiles localement, et faire connaître le PNU à son propre public.
- Choisir un site du PNU et y assurer une présence responsable.
- Participer à la création d'un label PNU pour les produits locaux.

Date :

Signature :

La structure, en tant que signataire de la Charte du PNU et sous réserve de l'autorisation du Conseil des Acteurs et de la Ville de Strasbourg, pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

.....

Qualité :

Représentant la structure :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 8).

Pour des aménagements intégrés à leur environnement et à leur quartier

- Prendre connaissance de la Charte du PNU, sa démarche, son territoire, ses acteurs, avant d'y engager un projet de manière à bien l'intégrer dans son environnement, son voisinage, son paysage, ainsi que dans la vie des quartiers et leur évolution, en intégrant notamment les questions d'énergies, de charges et de lutte contre l'îlot de chaleur urbain.
- Jouer le jeu de la concertation et de la co-construction, développer de l'habitat participatif.
- Promouvoir au sein du projet une articulation entre les enjeux sociaux-économique et environnementaux, prenant en compte par exemple l'économie sociale et solidaire.
- Enrichir son projet par du culturel et de l'artistique (cf. Opération Signature de l'Eurométropole).
- Favoriser les déplacements actifs et alternatifs au sein et aux alentours du projet.
- Proposer, animer ou participer à des visites de sites et de chantier exemplaires (notamment d'un point de vue biodiversité, matériaux bio-sourcés, énergie positive).
- Contribuer au label EcoQuartier (Elsau), à construire ou faire vivre la Charte Aménagement et habitat durable de l'Eurométropole (prévues en 2019).

Pour contribuer au maintien de la biodiversité dans le PNU

- Caractériser son projet à « biodiversité positive » : plus de biodiversité à la fin du projet qu'au début, notamment dans les espaces concernés par la trame verte et bleue ou le tissu naturel urbain (cf. PLU).
- Préserver les espèces présentes, planter des essences locales ou adaptées, intégrer la végétation et l'accueil de l'avifaune directement au bâti, veiller à la diversification des espèces et des milieux naturels des trois strates (herbacée, arbustive et arborée).
- Signer la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » de l'Eurométropole et bénéficier de formations.
- Apporter une attention spécifique aux limites séparatives : utilité, hauteur adaptée des clôtures, matériaux bio-sourcés (cf. site démonstratif des Folies du Muhlbach de Haies vives d'Alsace), transparence et ouverture visuelle sur le paysage, perméabilité pour la petite faune, végétation variée à floraison étalée sur la saison, et à strates étagées (herbacée, arbustive et arborée).
- Prévoir des espaces de plantations nourricières, compostage, gestion des déchets faciles à gérer.

Pour des aménagements éco-responsables

- Viser la sobriété énergétique et assurer 50% des besoins énergétiques du bâtiment sous la forme d'énergie renouvelable ;
- Développer des techniques d'éco-construction ou d'éco-rénovation, notamment en utilisant des matériaux bio-sourcés ou d'origine locale, dont du bois ;
- Concevoir la gestion et l'infiltration des eaux pluviales sur site de manière responsable pour faciliter l'entretien ultérieur et en tenant compte de l'aggravation des phénomènes de pluie intense ou de sécheresse ;
- Optimiser la réalisation des voiries publiques et privées, perméabilité et coût global.

Date :

Signature :

La structure, en tant que signataire de la Charte du PNU, et sous réserve de l'autorisation du Conseil des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.

LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'ÉDUCATION : PETITE ENFANCE, ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Structure :

Adresse :

E-mail :

J'adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative.

Je souhaite être informé du programme et des travaux du PNU de Strasbourg à mon adresse e-mail ci-dessus.

Je choisis les items suivants pour m'engager ou engager mon établissement sur les années 2019-2023 (en cocher au moins 5) :

- Je découvre les territoires du PNU et mets en œuvre des moyens pour sensibiliser les enfants/ jeunes à l'appropriation des territoires de proximité, de leur histoire et au respect de l'environnement.
- Je développe des relations entre la structure et les autres organismes et habitants du territoire et favorise les liens entre eux.
- Je développe des relations intergénérationnelles au sein de mon établissement.

Je collabore avec d'autres acteurs éducatifs pour développer des actions éducatives sur l'environnement, la biodiversité, l'alimentation saine, la réduction des déchets, la qualité de l'air, l'énergie et le climat, le sport dans la nature, pour mes élèves et/ou mon établissement, ou dans le cadre de mes fonctions (Protéger l'environnement j'adhère, projet Eau de l'agence de l'eau...).

Je m'informe et m'engage avec mes collègues vers le label Eco-école et/ou le label académique Ecole/établissement en démarche de développement durable (E3D).

Je favorise les pratiques de mobilité douce et de proximité pour les trajets domicile-structure et les sorties.

Je renforce la biodiversité dans mon établissement, faune, flore, cultures nourricières.

Je développe régulièrement des activités du dehors, au contact de la nature, dans mon établissement, mon quartier, le PNU et plus loin...

Je participe au développement des facultés d'émerveillement des enfants, d'observation, de rêve.

Je développe les relations de coopération entre enfants / jeunes et entre adultes, parents ou professionnels.

Je fais connaître mes actions et mes réussites dans ces domaines, auprès de mon réseau, des acteurs du PNU.

Date :

Signature :

L'acteur ou la structure, en tant que signataire de la Charte et sous réserve de l'autorisation du Conseil des acteurs du PNU et de la Ville de Strasbourg, pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.



LA DEUXIÈME CHARTE DU PARC NATUREL URBAIN DE STRASBOURG

PROJETS DE
TERRITOIRES,
TERRITOIRES
DE PROJETS

ACTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET À L'ENVIRONNEMENT

Cochez la case qui vous intéresse : PNU Ill Bruche PNU Ill Rhin Les deux

Prénom et nom :

Qualité :

Structure :

Adresse :

E-mail :

Construire collectivement un projet pérenne d'éducation à l'environnement sur le PNU Ill Bruche ou le PNU Ill Rhin, porté par SINE, et en collaboration avec la Ville et l'Eurométropole.

Mener des projets en collaboration avec les Musées de Strasbourg, le Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine et leurs services pédagogiques.

Contribuer à l'enrichissement et à la transmission des savoirs notamment sur la nature, l'environnement, l'histoire des quartiers.

Mobiliser des moyens financiers existants pour mener des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, et pour leur évaluation.

La structure adhère aux valeurs et orientations du Parc naturel urbain de Strasbourg, à sa démarche participative. Elle souhaite rester informée du programme et des travaux du PNU de Strasbourg au moyen de l'adresse e-mail ci-dessus. Elle choisit les items suivants pour s'engager sur les années 2019–2023 (en cocher au moins 3)

Date :

Signature :

Faire découvrir le territoire du PNU aux animateurs de ma structure et aux publics encadrés.

Mener des projets facilitant l'appropriation des territoires.

La structure signataire de la Charte pourra utiliser les logos du PNU de Strasbourg de 2019 à 2023.





La promenade des civelles

CONTACT

BÉATRICE PIPART
VILLE DE STRASBOURG, MISSION VILLE EN TRANSITION,
DIRECTION URBANISME ET TERRITOIRE

Téléphone : **+33 (0)3 68 98 73 36**

Courriel : beatrice.pipart@strasbourg.eu

Adresse postale : **1, Parc de l'étoile 67 000 Strasbourg Cedex**

Crédit Photo : Patrick BOGNER, Geneviève ENGEL, Philippe STIRNWEISS,
Jérôme DORKEL, Alban HEFTI pour la Ville ou l'Eurométropole de Strasbourg